

# OLÉICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre  
du réseau Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes  
Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N° 7 - 05 Août 2013

## Situation

Comme vous le remarquerez dans les graphiques du CIRAME sur la climatologie (en téléchargement dans la page BSV sur [afidol.org](http://afidol.org)), la chaleur caractérise la dernière décade.

## Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage est en place et vous pouvez le consulter en temps réel à cette adresse : <http://afidol.org/tracoliv/records/accueilInternaute>

Les températures élevées que nous connaissons depuis plusieurs jours gênent l'activité de la mouche de l'olive dans les vergers non irrigués et conduisent à une pression parasitaire faible.

Toujours très peu de piqûres de ponte observées.

## Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)

Des adultes femelles sont sporadiquement observés, en particulier dans le Var. La population de cet insecte reste très basse et en dessous du seuil de risque.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'agriculture du Var, CIVAM des Bouches du Rhône, du Vaucluse ; Groupement des oléiculteurs des Alpes-de-Haute-Provence, du Vaucluse ; CIRAME.

COMITÉ DE RÉDACTION DE CE BULLETIN :

Isabelle Casamayou (CIVAM 84), Nathalie Serra-Tosio (CIVAM13), Rémi Pécout (CA34), Alex Siciliano (GOHPL).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Monsieur Claude ROSSIGNOL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)  
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN  
Jean-Michel DURIEZ  
AFIDOL - Maison des Agriculteurs  
22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX  
[jean-michel.duriez@afidol.org](mailto:jean-michel.duriez@afidol.org)  
04 42 23 01 92  
<http://www.afidol.org>